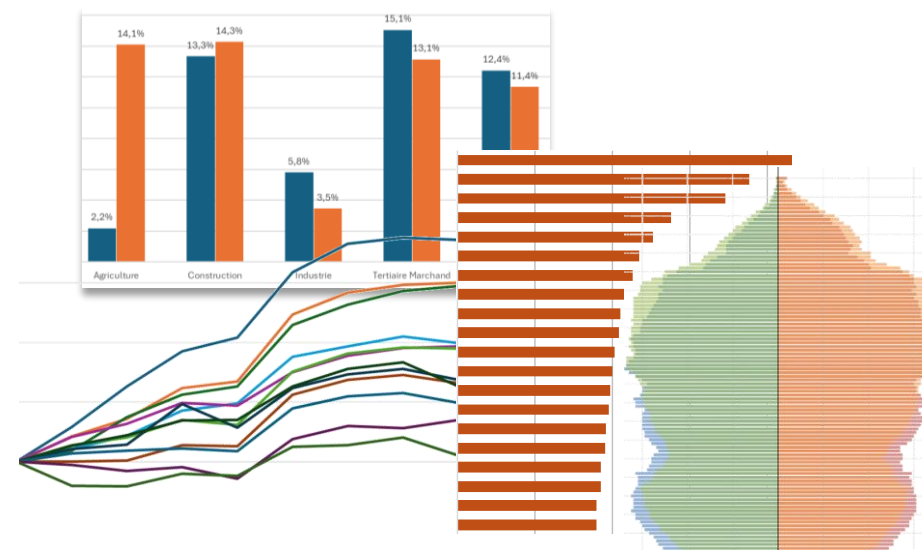
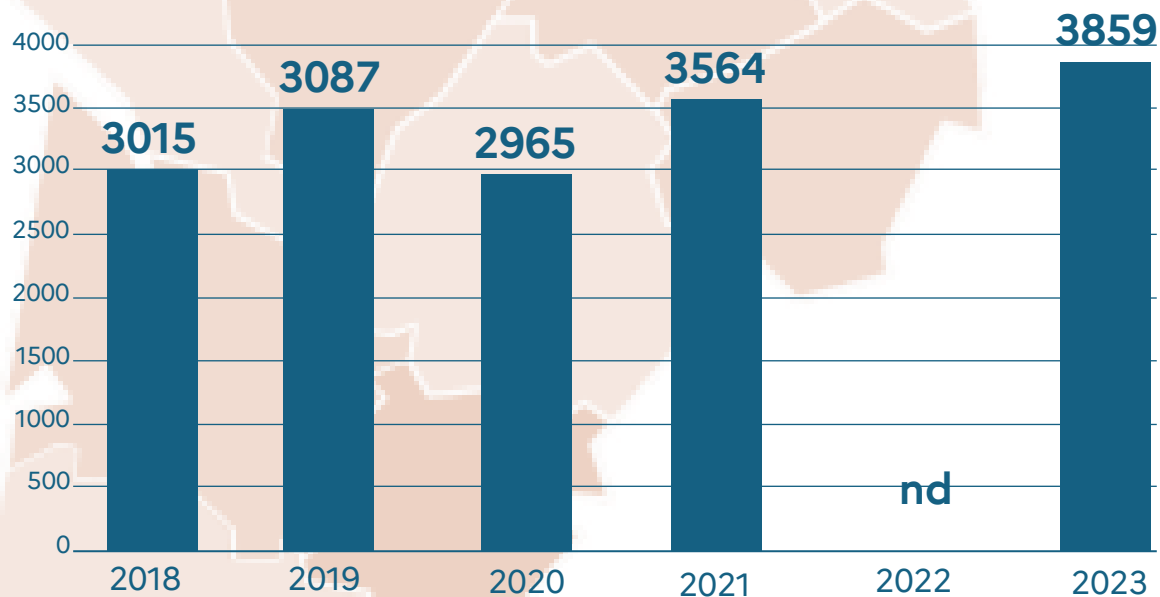


CHAPITRE 3 LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS (ATGM)



CHAPITRE 3 LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS (ATGM)

Nouvelle-Aquitaine



Source : CARSAT

Le nombre d'accidents du travail graves et mortels (hors AT Trajet) a augmenté de +8,3% entre 2021 et 2023 en Nouvelle-Aquitaine

Article R4643-34 du code du travail

Les employeurs des entreprises adhérentes déclarent au comité régional, dans les quarante-huit heures, tout accident grave.

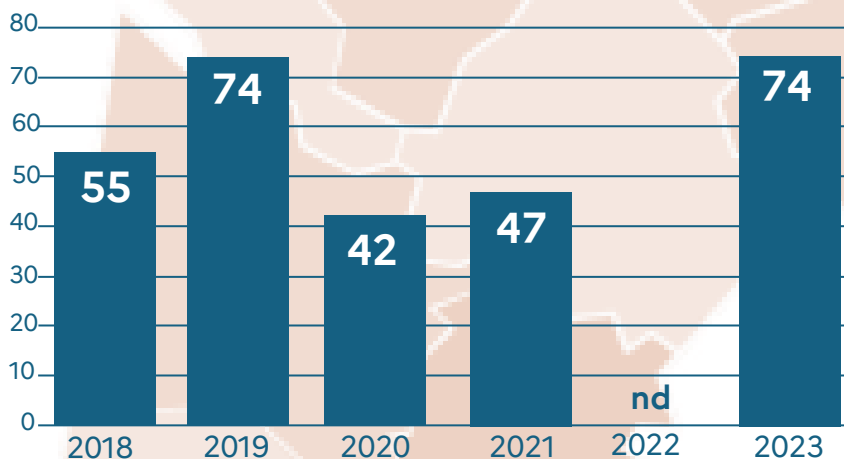
On entend par accident grave, au sens du présent article, l'accident ayant entraîné la mort ou paraissant devoir entraîner une incapacité permanente ou ayant révélé l'existence d'un danger grave, même si les conséquences ont pu en être évitées, ainsi que toute maladie professionnelle ou à caractère professionnel.

La prévention de la survenue d'Accidents de Travail Graves et Mortels (ATGM) est un axe essentiel et transversal du Plan Régional de Santé au Travail N°4 (PRST4).

Ainsi, au travail, en France, plus de 100 personnes sont grièvement blessées et deux sont tuées chaque jour.

CHAPITRE 3 LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS (ATGM)

Accidents du travail mortels



Source : CARSAT

Le nombre d'accidents du travail mortels (hors AT Trajet) a augmenté de **+57,4%** entre 2021 et 2023 en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, en 2023 (année de référence), **3859 salariés** ont été victimes d'un accident du travail grave, record annuel depuis plusieurs années (pic de 2019 dépassé).

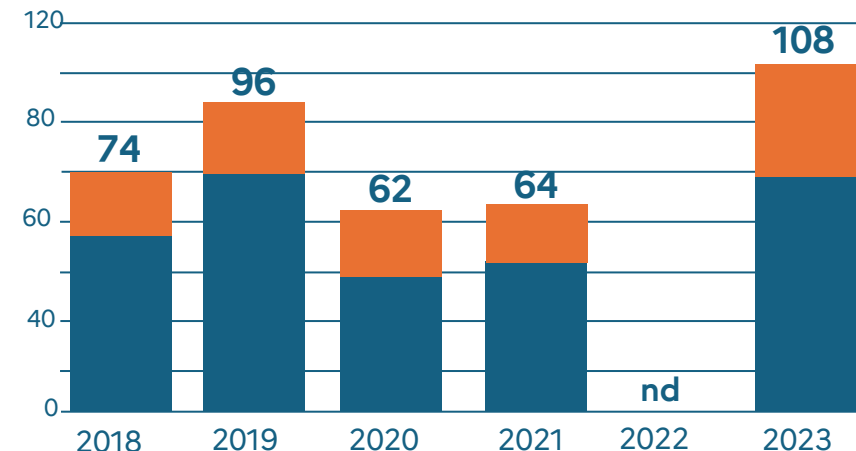
Parmi ceux-ci **74 furent mortels** (même niveau que l'année record de 2019).

Si l'on y ajoute les accidents de trajets mortels ce sont 108 personnes qui ont perdu la vie dans le cadre du travail, soit une hausse de 12,5 % comparé à l'année 2019 marquée par une très forte sinistralité en termes de décès.

Cela représente un accident mortel lié au travail tous les trois jours et demi dans notre région.

Toutefois dans le même temps, le nombre d'accidents du travail avec arrêt est à nouveau en diminution en 2023 comme en 2022.

Accidents du travail mortels Et Accidents de trajet mortels



Source : CARSAT

Le nombre d'accidents du travail mortels + Accidents de trajet mortels a augmenté de **+68,8%** entre 2021 et 2023 en Nouvelle-Aquitaine

Analyse structurelle : Zoom sur les accidents du travail mortels en 2019, en Nouvelle-Aquitaine

La construction est le secteur le plus touché avec 15 décès à déplorer dans ce secteur. Au-delà des secteurs d'activités, les accidents du travail font fréquemment suite à :

Des malaises, notamment des malaises cardiaques, qui représentent, en France comme dans la région, plus de la moitié des accidents du travail mortels. En effet, ceux-ci survenant sur le temps de travail et à l'occasion du travail, sont comptabilisés dans les statistiques relatives aux accidents du travail mortels. Ces décès concernent majoritairement des salariés relevant de la catégorie des « seniors ». Au-delà du risque majoré lié à l'âge, le contexte lié au travail peut être en lien avec la survenue de ces malaises cardiaques (durée du travail, horaires, amplitudes, RPS, ambiance thermique, etc).

L'INRS a lancé [une première étude](#) visant à mieux comprendre les malaises mortels au travail. Cette première étude, réalisée à partir de données collectées dans la base nationale EPICEA, est réalisée à partir d'un échantillonnage non exhaustif. Elle vise à mieux qualifier ces malaises, comprendre leurs causes afin d'améliorer leur prévention en entreprise.

Des chutes de hauteur : ces situations sont connues, trop fréquentes et surtout évitables.

Pensons par exemple au salarié intérimaire montant sur une toiture en matériaux fragile pour procéder à des travaux de maintenance, et qui va passer au travers de la toiture, entraînant son décès.

Les données les plus récentes montrent une augmentation des accidents du travail liés à ces chutes.

Des accidents en lien avec un équipement de travail, une machine non conforme. Ainsi en est-il du salarié décédé sur son lieu de travail, écrasé par une presse.

Des accidents routiers lors des déplacements du salarié en mission.

Profil des hommes et des femmes victimes d'accidents mortels

Dans notre région, 93% des victimes d'accidents du travail mortels sont des hommes et 64% sont des ouvriers.

Les travailleurs intérimaires, qui connaissent peu l'entreprise, doivent s'adapter à une diversité de situation, ne sont parfois ni formés ni accueillis par l'entreprise utilisatrice comme ils devraient l'être, sont davantage concernés par un décès dû à un accident de travail.

Les plus de 50 ans sont également surreprésentés. Ceux-ci sont davantage susceptibles d'être victimes, en raison de leur âge, sur leur lieu de travail d'un décès dû à un malaise cardiaque, qui sera comptabilisé comme accident du travail mortel, celui-ci intervenant par le fait ou à l'occasion du travail et répondant donc à la définition de l'accident du travail posé par le code de sécurité sociale.

Des accidents du travail en Nouvelle-Aquitaine plus graves qu'au niveau national

L'indice de gravité qui rend compte de séquelles permanentes par millions d'heures travaillées est plus élevé en Nouvelle-Aquitaine qu'en France métropolitaine.

Cet indice est de **16.2** accidents par millions d'heures travaillées dans la région, contre **12.2** au niveau métropolitain (*Source DARES 2022*).

Le profil des victimes des accidents du travail graves en Nouvelle-Aquitaine

Les hommes représentent environ 66% des personnes victimes d'un accident du travail grave.

Les ouvriers sont également les plus exposés aux accidents graves : ils représentent à eux seuls **45%** des accidents du travail graves dans la région.

Rappelons qu'est considéré ici accident du travail grave un accident du travail entraînant une incapacité permanente partielle de travail.

En conclusion

Ces données démontrent que la nature des accidents met en relief parfois un secteur d'activité, mais surtout elles montrent où se situe les dangers graves et mortels dans l'entreprise. Celles-ci nous permettent de savoir où la prévention est absolument nécessaire pour diminuer ces risques majeurs. Celles-ci préfigurent aussi la nécessité d'une approche plus prégnante, car il y a manifestement une augmentation avérée des **Accidents de Travail Graves et Mortels (ATGM)** dans notre région, comme au niveau national

Les documents joints vous permettront d'avoir une lecture et une analyse plus détaillée.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Bilan Poster (DARES) AT et MP (si autorisé)
- Bilan Carsat (Grand public)
- Guide pour accompagner les victimes d'accidents du travail et leurs familles : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/un-guide-pour-accompagner-les-victimes-d-accidents-du-travail-et-leurs-familles>
- Les accidents du travail graves en Nouvelle-Aquitaine – Bilan 2019 : https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/sites/nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/at_130923.pdf
- Infographie sur les accidents du travail graves en Nouvelle-Aquitaine, en 2019 : https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/sites/nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/28avril_infographie.pdf
- Etude INRS : <https://www.inrs.fr/header/presse/cp-etude-inrs-malaises-mortels-travail.html>